# Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

## Le retour de M. Poincaré à Paris

Paris, 27 juin.

Le Président de la République de retour de Londres est rentré ce soir à Paris.

Bien avant son arrivée, une foule nombreuse s'était portée sur le parcours que doit emprunter le cortège présidentiel pour rentrer à l'Elysée. Elle est extrêmement sympathique aux abords de la gare du Nord.

Celle-ci avait reçu des décorations d'un merveilleux effet.

Un long tapis rouge courait de la porte d'entrée au quai d'accès et des plantes vertes avaient été disposées çà et là ; des faisceaux de drapeaux tricolores complétaient les décorations de la gare.

Un peu avant six heures et demie, les personnages officiels commençaient à arriver.

Vous M. Hennion qui vient s'assurer que ses instructions sont suivies à la lettre, puis MM. De Fouquières, sous directeur du protocole ; Delannoy, préfet de la Seine ; Huisry, ministre des Travaux publics ; le général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur.

A 6 heures 40, Mme Poincaré, accompagnée de MM Adolphe Pichon, secrétaire général de la présidence de la République, et le colonel Boulanger, arrivent à la gare.

M. Hennion lui offre le bras et le conduit dans le salon d'honneur.

Le haut personnel de la Compagnie vient aussitôt le saluer et lui offre une gerbe de fleurs.

Bientôt arrivent également MM. Paul Morel, ministre des Colonies ; Raudin, ministre de la Marine ; De Monzie, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande ; Etienne, ministre de la Guerre.

Cependant, les personnalités présentes ont gagné le quai.

A 6 h. 48, le train entre en gare.

MM. Messé ministre du Commerce, et Léon Bérard, sous-secrétaire d'Etat, arrivent à ce moment.

Des gardes républicains forment la haie le long du quai et rendent les honneurs, tandis que M. Poincaré apparaît à la portière, au devant de laquelle se trouve M. Mollard.

Le Président de la République descend de son wagon-salon, s'avance vers Mme Poincaré et l'embrasse ; puis il serre la main des ministres et des représentants du haut personnel de la Compagnie, tandis que les personnes qui l'accompagnèrent à son retour de Calais, descendent de voiture.

Le cortège se forme aussitôt.

M Pichon, ministre des affaires étrangères, présente le bras à Mme Poincaré.

Au moment où le Président de la République pénètre dans le hall, la foule qui n'a cessé d'augmenter, lui fait une ovation extrêmement chaude.

Précédé de MM. Mollard et Hennion, le Président de la République gagne sa voiture, dans laquelle prennent place, avec Mme Poincaré, MM. Beaudemoulin et Adolphe Pichon, secrétaires généraux de la Présidence, escorté par un escadron du 1er cuirassiers.

M. Barthou, président du conseil, retenu par les débats de la Chambre, n'avait pu assister au retour du Président de la République.

Au moment où M. Etienne quittait la gare, dans son automobile, il a été reconnu et une ovation lui a été faite.

⁂

## Les fêtes de Calais

Calais, 27 juin.

Dans la soirée, une retraite, à laquelle participèrent les trompettes du 21e dragons et les musiques des 8e, 73e et 110e d'infanterie, a parcouru les rues de la ville, dans lesquelles se pressait une foule considérable.

Un feu d'artifice a été tiré près du pont Faidherbe.

Le monument élevé à la mémoire des victimes du « Pluviôse » était brillamment illuminé.

Des réjouissances populaires organisées sur plusieurs points de la ville ont terminé la soirée.

## Un accident s'était produit en gare d'Amiens

Amiens, 27 juin.

Le train présidentiel qui devait arriver à Longueau à 5 h. 25, y est arrivé un peu plus tard par suite d'un accident qui s'était produit en gare d'Amiens une heure avant le passage du Président.

Un train de marchandises venant de Rouen entrait en gare au moment où un autre train de marchandises allant à Boulogne passait également en gare.

Ce dernier prit l'autre en écharpe ; la machine fut sérieusement endommagée et cinq wagons du train tamponné furent démolis.

Heureusement une voie restait libre, mais un service de pilotage dut être effectué entre Saint-Roch et Amiens, ce qui obligea le train présidentiel à traverser la ville à une très faible allure.

## *Un télégramme du roi d'Angleterre*

Paris, 27 juin.

En réponse au télégramme que la Président de la République lui a adressé, en quittant Douvres, le roi d'Angleterre lui a envoyé le télégramme suivant :

Buckingham Palace, Londres, 27 juin.

M. le Président, Paris.

« La reine et moi vous remercions de votre aimable dépêche.

« Nous tenons à vous répéter tout le plaisir que votre visite nous a fait, à nous et aux habitants de notre pays.

« L'assurance que vous emportez un agréable souvenir de votre séjour ici nous rend très heureux.

« Nous vous souhaitons bon voyage et espérons que les événements de ces derniers jours ne vous auront pas trop fatigué. »

## Les Socialistes de Toulouse s'invitent pas M. Poincaré

Toulouse, 27 juin.

Le Conseil municipal socialiste de Toulouse, réuni en séance officieuse, a décidé qu'il s'abstiendrait d'inviter le Président de la République à s'arrêter à Toulouse lors de son voyage dans la région, au moment des grandes manœuvres d'automne.

# AU REICHSTAG

## L'impôt sur la Fortune est adopté *et le Trésor de guerre est triplé*

Berlin, 27 juin.

Au sujet de l'épidémie du 78e d'infanterie à Osnabruck, le médecin inspecteur Schultzen a déclaré aujourd'hui au Reichstag qu'il s'agissait vraisemblablement d'un empoisonnement par la viande. Toutes les précautions prescrites, n'-t-il ajouté ont été prises par les acheteurs. Au reste, tous les malades sont en voie de guérison.

Le Reichstag a continué ensuite l'examen des diverses positions de la loi de finances.

Il a adopté la décision de la commission portant création d'un impôt d'empire sur la fortune.

LE TRESOR DE GUERRE TRIPLE

Le Reichstag adopte ensuite le projet de loi au terme duquel le trésor de guerre de Spandau, se montant actuellement à 120 millions, est triplé. Puis on passe à la discussion des divers paragraphes de la loi de l'Empire, relative à l'impôt sur la fortune, dont on adopte les premiers articles.

## Les Conflits entre Alliés

Le principal intérêt de la journée d'hier réside dans la séance de la Skouptchina, où doit se décider la question de la paix ou de la guerre ; mais on sait que l'assemblée a déjà manifesté, au cours d'une séance secrète, ses sentiments pacifiques, et l'on a tout lieu de croire qu'elle approuvera la politique de M Pachitch.

Ce dernier se rendrait alors aussitôt à St-Pétersbourg. Quant à M Daneff, il utiend pour partir d'être informé du départ de M. Pachitch.

## Est-ce la paix ?

Londres, 27 juin.

On mande de Belgrade à l' « Exchange Telegraph », que M. Pachitch a obtenu hier à la Skouptchina, une majorité en faveur de la paix.

## A la Commission du suffrage universel

Paris, 27 juin.

La commission du suffrage universel réunie sous la présidence de M. F. Buisson, a adopté avec quelques légères modifications le projet de retour du Sénat sur la corruption électorale.

M. Aubriot a été chargé de le rapporter.

## Les Concours du Conservatoire DE PARIS

Paris, 27 juin.

Les récompenses suivantes ont été accordées par le jury, pour le concours de chant :

1er prix : Mlle Brunlat, élève de M. Cazeneuve, MM. Veuletier, élève de M. Cazeneuve ; Brothier, élève de M. Martini.

2e prix : MM. Marilliet, élève de Mlle Grandjean ; Reuterimann, élève de M. Hengel.

1er accessit. — MM. Parnin, élève de M. Guillaumat ; Alix, élève de M. Guillaumat ; Vetheuil, élève de Mlle Grandjean; Mathieu, élève de M. Guillaumat ; Valette, élève de M. Hengel ; Salman, élève de M. Cazeneuve.

2e accessit.— MM. Cabel, élève de M Hengel ; Berton, élève de Mlle Grandjean; Roye, élève de M. Hettich ; Tattanoff, élève de M. Berton ; Mons-Gury, élève de Mlle Grandjean ; Teissier, élève de M. Lorrain.

## AGITATION chez les agents de police DE MARSEILLE

Marseille, 27 juin.

Les agents de police de Marseille ont tenu cette après-midi une réunion pour protester contre la suppression d'un mois de service infligée au président et à deux membres de l'association amicale de la police.

Après avoir repoussé une proposition de grève de 24 heures, préconisée par un certain nombre d'entre eux, les assistants ont voté un ordre du jour, dans lequel ils déclarent espérer « que justice sera rendue à leurs camarades frappés par ordre préfectoral. »

La Fédération des amicales de France et des colonies sera mise au courant de la situation, dans le but d'organiser un grand meeting de protestation.

## *Une bombe à Troyes*

Troyes, 27 juin.

Au cours d'un concert donné au café du « Rocher », une petite bombe a fait explosion parmi les promeneurs

Personne n'a été blessé.

L'engin était une petite pièce de feu d'artifice assez dangereuse.

Au côté de l'endroit où se produisit l'explosion on trouvait un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces mots :

« Camarades syndiqués, camarades socialistes, vive l'anarchie, à bas l'armée ! »

La police a ouvert une enquête.

## *En Conseil de guerre*

Rennes, 27 juin.

Le conseil de guerre du 10e corps a jugé aujourd'hui le lieutenant Cabel, du 2e régiment d'infanterie, inculpé d'attentat à la pudeur sur deux fillettes âgées de moins de 13 ans.

Le conseil lui a infligé le minimum de la peine, soit un an de prison.

## NORD

HASEBROUCK

Les détenus du revolver. — On se souvient qu'à la suite d'une très vive discussion, un sieur Knockaert tira des coups de revolver sur Coulier.

Le tribunal d'Hasebrouck a condamné Knockaert à deux ans de prison.

# NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

## La division de Roubaix EN CINQ CANTONS

Ainsi que nous l'avons dit dans notre numéro de jeudi matin, la Chambre a adopté, mercredi, les conclusions du rapport de M. Daniel Vincent sur la division des communes de Roubaix, Croix, Wasquehal, en cinq cantons.

Les limites de ces cantons sont fixées comme suit :

1. **Premier canton de Roubaix**, comprenant les communes de Wasquehal et de Croix et la partie du territoire de Roubaix comprise entre la rue de Lille, la rue des Arts et la rue de l'Epeule, jusqu'à la limite de Roubaix ;

2. **Deuxième canton de Roubaix**, bordé par les limites de la commune, la rue de Tourcoing, la rue de la Fosse-aux-Chênes, la rue du Pays, la rue du Curé, la Grand'Place, la rue Neuve, la rue de Lille, la rue des Arts, et la rue de l'Epeule, jusqu'à la limite de Roubaix ;

3. **Troisième canton de Roubaix**, bordé par les limites de la commune, le canal, la Grande-Rue, le territoire de Waltrelos, le boulevard de Beaurepaire, le boulevard de Belfort, la rue Saint-Jean, la rue du Moulin, la rue Neuve, la Grand'Place, la rue du Curé, la rue du Pays, la rue de la Fosse-aux-Chênes et la rue de Tourcoing ;

4. **Quatrième canton de Roubaix**, limité par le boulevard de Beaurepaire, le boulevard de Belfort, la rue Saint-Jean, la rue du Moulin, la rue de Lille, les communes de Croix, Hem, Lys-les-Lannoy et Leers ;

5. **Canton de Wattrelos**, comprenant la commune de Wattrelos et la partie du territoire de Roubaix limitée par le canal et la Grande-Rue.

Les dispositions administratives régissant la situation de ces cantons sont établies par les articles 2 et 3 du projet de loi, adopté par la Chambre dans les termes ci-dessous;

« Par dérogation à l'article 18 de la loi du 12 juillet 1905, le gouvernement est autorisé à ne pas créer de justice de paix dans les nouveaux cantons.

Les cinq cantons forment deux circonscriptions de justice de paix ; la première comprend les 1er, 2e et 4e cantons de Roubaix ; la seconde, le 3e canton de Roubaix et le canton de Wattrelos

Par dérogation à l'article 31, paragraphe 2 de la loi du 25 ventôse en XI, modifié par la loi du 12 août 1912, le gouvernement est autorisé à ne pas créer d'office de notaire dans les nouvelles circonscriptions cantonales.

Il n'est rien changé à la compétence territoriale des notaires des anciens cantons de Roubaix. »

On sait que M. Chatelleyn, adjoint au maire de Roubaix sous l'administration Motte, avait d'abord présenté un projet qui constituait tout simplement un savant découpage des circonscriptions électorales analogue à l'ancien sectionnement supprimé par le Conseil Général.

Le projet Chatelleyn, adopté par le Conseil municipal de Roubaix dans sa séance du 17 novembre 1911, était le suivant :

« Le canton Nord, comprenant la commune de Wattrelos, s'étendra à Roubaix jusqu'au canal, englobant ainsi les quartiers du Hutin et du Carligny et comptant 34.521 habitants.

« Le canton Centre sera délimité par le canal, le territoire de Wattrelos, le boulevard de Beaurepaire, la rue de Valenciennes, la rue de Sévigné, le boulevard de Mulhouse, la rue de Lannoy, la Grande-Rue, la rue du Collège et la rue de Tourcoing ; son territoire est presque totalement construit, sa population s'élève à 44 294 habitants.

« Le canton Est sera délimité par la Grande-Rue, la Grand'Place, la rue Neuve, la rue de Lille, les communes de Croix, de Hem et de Lys-lez-Lannoy, le boulevard de Mulhouse et la rue de Lannoy. Sa population sera la plus faible (29.169 habitants), mais elle est très susceptible d'un très grand développement.

« Le canton Sud comprendra, outre les communes de Croix et de Wasquehal, les quartiers de Roubaix situés entre ces communes, la rue Boucher-de-Perthes, la rue des Arts ,et la rue de l'Epeule avec 29.623 habitants, dont 4.890 Roubaisiens.

« Enfin, le canton Ouest, formé de l'Epeule, du Trichon, de Notre-Dame et d'Onlenoy, avec 38.630 habitants. »

Vivement combattu par M .Lebas, alors conseiller de la minorité, aujourd'hui maire de Roubaix, ce projet fut approuvé par le Conseil Général, puis rejeté par le Conseil d'Etat, qui se prononça en faveur du projet Watremez, qui triomphe aujourd'hui.

## Chez les Mineurs

Se conformant à la décision prise dans la réunion tenue jeudi soir, les ouvriers des puits numéros 2 et 5 des mines de Lévin n'ont pas repris le travail. Vendredi matin, on compte au total 490 absents

La délégation se rendra de nouveau auprès de M. Simon, directeur général pour lui soumettre, dit-on, non plus seulement la question de la suppression des longues coupes mais encore celles-ci après : 1° Remonte à 11 heures et demie du soir de la coupe de l'après-midi ; 2° Remonte des herscheurs à 1 heure et demie de l'après-midi ; 3° Suppression des mises à pied pour absences sans motif ; 4° Suppression du quart en bas pour insuffisance de travail ; 5° Suppression des jetons pour la remonte ; 6° Que les ouvriers du matin détachés pour travailler à la coupe du soir touchent un salaire de 5 fr. 75 en moyenne non compris la prime ; 7° Qu'il ne soit fait aucun renvoi pour faits de grève.

⁂

Dans l'après-midi de vendredi, une délégation composée d'ouvriers des puits numéros 2 et 5 fut présentée à M. Simon, directeur général, par M. Beaucamps, secrétaire-adjoint du syndicat. L'entrevue fut très courte, M. Simon s'étant contenté de répondre qu'il ne pourrait en ce qui concerne la suppression des longues coupes que maintenir sa promesse de faire afficher dans les puits que celles-ci sont et demeurent facultatives. Quant aux tracasseries dont on se plaint n'apportant aucun fait précis, il ne peut s'y arrêter.

Pour ce qui est des nouvelles questions présentées, M. le directeur général manifesta son étonnement aux délégués qui avaient jeudi promis de ne pas en soumettre d'autre que celle de la suppression des longues coupes, dans ces conditions il s'est contenté de répondre qu'elles ont été suffisamment traitées dans de précédentes entrevues.

Avant de se retirer, les délégués ont demandé si des renvois seraient opérés. M. Simon a déclaré que non si le travail est repris demain.

Les délégués vont rendre compte des réponses dans une réunion.

## L'Exposition de Gand

*LES MEMBRES DU JURY*

Ainsi que nous l'avons dit hier, le *Journal Officiel* publie la liste des membres du jury en ce qui concerne les groupes et les classes constitués en vue de la participation française à cette exposition. Nous y relevons les noms suivants :

Groupe I. — Education et enseignement : MM Welhoff, de Lille ; Gabelle, directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce ; Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique ; Guyot, directeur de l'école française de Bruxelles.

Groupe VII. — Agriculture : MM. Cornil, à Lille ; Mulnard, à Lille.

Groupe X. — Alimentation : MM. Maurice Houbron, à Lille ; Clergain-Remy à Onnaing ; Alexandre Masse, à Lille.

Groupe XI. — Mines, métallurgie : M. J. Prudhomme, à Hénin-Liétard.

Groupe XIII. — Fils et tissus : MM. V. Gaydet, à Roubaix ; R. Herscher, à Cambrai ; Albert Delesalle, à Lille ; Edouard Motte, à Roubaix ; Louis Guérin, à Lille ; André Huet, à Lille ; Louis Nicolle, à Lomme ; Joseph Wibaux, à Roubaix ; Edmond Masurel, à Tourcoing ; Joseph Pollet, à Roubaix ; Emile Claisse, à Caudry.

Groupe XVI. — Economie sociale : MM. Bachelet, à Veulx-Vraucourt ; Cl. Duquenne, à Roubaix ; Georges Petit, à Lille.

Groupe XVII. — Hygiène, bienfaisance : MM. Wœhrel, à Lille ; le docteur Surmont, à Lille ; Titren, vice-président du Bureau de bienfaisance à Lille ; Lehousse, à Tourcoing.

## Les manifestations catholiques à Armentières

La *Croix* et la *Gazette d'Armentières* ont relaté d'une façon qui appelle une mise au point, une entrevue qui eut lieu, jeudi à midi, entre les représentants des sociétés catholiques de gymnastique, conduits par M. Dansette et la municipalité M. Dansette, député, demanda au maire d'Armentières d'autoriser désormais la sortie en ville des sociétés catholiques de gymnastique.

M. Henri Chas répondit qu'il n'avait ni à autoriser ni à empêcher la sortie des sociétés de gymnastique. Celles-ci se sont en effet vantées d'avoir conquis la liberté de la rue. Elles ont bravé l'arrêté municipal pris dans l'intérêt de la paix publique, obligeant les sociétés à demander l'autorisation de sortir en ville.

Sans doute, ajoute le maire, en faisant appel à des moyens de répression plus énergiques que ceux qui résulteraient de l'emploi des forces de police locale, on pourrait obliger tout le monde à s'incliner devant les arrêtés municipaux ; puisque le parti catholique ne veut pas comprendre les raisons qui ont motivé l'attitude de l'administration municipale, tous les partis pourront librement manifester dans la rue ; si l'ordre qui a pu être maintenu depuis huit ans est troublé, on saura sur qui peseront les responsabilités.

Donc, pour résumer, les sociétés catholiques s'autorisent à sortir librement ; elles n'ont pas reçu d'autorisation.

Il y a une nuance qu'il fallait préciser.

## Accidents mortels

### A Calais

Jeudi soir, un accident pénible s'est produit boulevard Lafayette à la hauteur de la rue de l'Espérance. Un passant qui traversait la chaussée, M. Louis Delattre, 50 ans, demeurant à Calais-Sud, a été renversé par l'automobile de M. L..., négociant à Ardres, et a expiré peu après à l'hôpital Saint-Pierre où on l'avait transporté.

### A Fergues

3 ouvriers déplaçaient aux carrières de Fergues un bloc de pierre de 1.400 kil., quand le bloc se rompit. Un des ouvriers, M. Auguste Deseille, 29 ans, fut écrasé.

Le malheureux était marié et père de quatre enfants.

## Une banque en déconfiture *A ARMENTIÈRES*

Il y a mandat d'arrêt contre M. H. Tilleux, banquier, place Thiers, à Armentières et Grande-Place à Lille, au sujet des opérations financières de la banque.

## EXAMENS

Nous avons signalé le succès de l'Ecole Supérieure de Fournes, dirigée par M. J. Gombert, au récent concours des Ponts et Chaussées. *Neuf* élèves du même établissement viennent d'être admis au surnumérariat des postes et télégraphes (Paul Dehondt, de Marquette, n° 1, Nord). Quarante-cinq autres ont subi avec succès l'examen du brevet élémentaire au cours de l'année scolaire.

## Brevet élémentaire

### Jeunes Filles

### A Lille

Sont définitivement reçues :

Mlles Convalu, Dalôur, Dufrêmy, Duriez, Dumezy, Dumont Reine, Dupont Yvonne, Dupuis, Eichentopf, Eichardus, Espérantieu, Faveur, Ferraris, Ferret Marie, Florquin, Forkedey, Foletz, Franchet d'Espérey, François, Frelier, Fremaux, Fruesert, Gavard, Gemache, Geremin, Gavelle, Ghesquière, Ghesten, Gobled, Graer, Granger, Guérin, Guislain, Hamel, Hernecq, Herteman, Hochart, Imbert, Jacques Rechel, Joye, Kœnig, Kunz, Lacoste, Lagneaux, Lanionr, Lasalle, Leclercq Marie, Lecœuvre, Leonnte Raymonde, Legrand Gilberte, Legrand Marthe, Legrand Sophie, Legrand Suzanne, Lemaire Marguerite, Lemaire Maria, Lesage Leone, Levengle, Lévy, Lesaire, Lhomme, Liagre Alice, Liagre Catherine, Liagre Germaine, Liesse, Louis, Luc-Pupat, Mahieu, Malbranco, Mangin, Margat, Marquillie, Martin Hedwige, Martinache, Mâzzin, Matusek, Merlier, Méhieu, Meurisse Antoinette, Meurisse Claire, Millet Marcelle, Milon Minet, Monnier, Montagne, Montagnon, Mordacq, Moreau, Morieux, Morlinghem, Motte, Moulon, Nadal, Nick, Paris, Parsy, Pauricha, Pauda, Perque Cécile, Piat, Picavet Flore, Picavet Madeleine, Picavet Maria, Poissonnier, Pollet, Pons, Pouty, Pottier, Poulaine, Pouveaire, Prouvost, Pruvot, Quiquempois, Ramondenx, Richez Ernestine, Richez Madeleine, Rivière, Rollery, Rougon, Rolin, Ruguet.


14 Juillet 1913 — 14 Juillet 1913

FÊTE NATIONALE

POUR VOS Aaffiches et autres imprimés

ADRESSEZ-VOUS A

l'Imprimerie Commerciale

ou

PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, 27

LILLE

Travail soigné - Livraison rapide


# LILLE

## Contre les vandales

Il y a deux mois environ quelques incomodes s'amusaient à démolir les lampes du kiosque-abri installé par l'« Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing », à l'angle du grand boulevard et de l'avenue Saint-Maur. Nous signalâmes cet acte de vandalisme sournoisement perpétré à la faveur de la nuit, en invitant les honnêtes gens que le hasard rendrait témoins de déprédations analogues, à sévir énergiquement. Les vandales qui s'étaient tenus tranquilles pendant quelques semaines, semblent prix d'un regain d'activité. L'autre jour, ils s'attaquaient au kiosque qui avait déjà reçu leur visite et entreprenaient d'en briser méthodiquement les vitres.

Avant-hier, ils s'en prenaient aux arbres du boulevard. La série n'est certainement pas close et nous aurons à enregistrer sous peu de nouveaux méfaits. Et la plus triste de l'affaire, c'est que les bandits qui s'attaquent ainsi à la propriété publique et lésant la collectivité, sont à peu près assurés de l'impunité. Les policiers qui sillonnent la nuit le boulevard, flanqués de leurs chiens, sont les premiers à déclarer qu'« il n'y a rien à faire ».

Voilà qui n'est pas pour encourager les compagnies qui seraient tentées de répondre aux sollicitations du public en jalonnant leurs lignes de nouveaux abris.

La solution que nous préconisions, c'est-à-dire le châtiment immédiat et vigoureux à infliger aux drôles qui seraient pris en flagrant délit, est une solution barbare. Nous en convenons facilement et nous avouons qu'il soit pénible de recourir à une justice aussi expéditive. Aussi nous permettons-nous de soumettre la question à l'ingéniosité de nos lecteurs.

S'il arrivait à l'un de ceux-ci de trouver une solution meilleure que la nôtre — une solution qui permît de sauvegarder les légitimes intérêts du public, tout en respectant le peu respectable personne des vandales, nous nous serions un devoir de la publier. Mais il est à craindre qu'avant cette bienheureuse trouvaille, les carreaux de nos kiosques et les arbres de nos boulevards ne reçoivent de nouveaux outrages.

P.-T. P.

## *Ecole Supérieure Pratique*

### de Commerce et d'Industrie de Lille

La première session des examens d'entrée aura lieu les vendredi 18 et samedi 19 juillet, au siège de l'Ecole, à 9 heures du matin. Les candidats qui n'auraient pas l'un des diplômes dispensant de l'examen d'entrée : Baccalauréat (complet ou 1re partie), Certificat d'études secondaires du premier cycle, Brevet élémentaire, Certificat d'études primaires supérieures, Certificat d'études pratiques commerciales, Certificat du premier Cycle d'Etudes Commerciales des Ecoles Supérieures de Commerce, peuvent s'inscrire dès maintenant au siège de l'Ecole, rue Nicolas-Leblanc, 36, à Lille. Le Directeur se tient à la disposition des Familles pour tous renseignements concernant l'inscription à l'Ecole, les enseignements qui y sont donnés; les situations que les élèves trouvent, en sortant, après leurs deux années de scolarité, ainsi que sur l'attribution des bourses scolaires instituées par l'Etat, la Département, la Ville de Lille, les Chambres de Commerce et les Particuliers.

A toute personne qui en fera la demande, l'Administration enverra gratuitement les brochures concernant l'Ecole.

PINCE !

Hier soir ,vers sept heures, des agents de la sûreté ont arrêté une femme nommée Blanche Dhondt, 20 ans, fleuse, demeurant rue de Juliers, 56, accusée d'avoir dérobé une somme de 150 francs à son propriétaire, M. Albert Deebiens, cabaretier.


## Epaulières de maintien

Corsets de maintien, systèmes parfaitement corrigeant les déformations, fabriqués chez Mlles Assolgnion, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 6 bis, rue du Palais-Rihour. Lille. On se rend à domicile. Téléphone 26.35. 9


## Cambrioleurs et filous

Les brûleurs de glaces

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des individus ont brisé la glace du magasin de Mlle Célina Tamac, mercière, 40, rue du Molinel, et ont dérobé différents objets d'une valeur totale de 20 francs. Une enquête est ouverte.

Employé indélicat

Hier vers trois heures de l'après-midi, M. Lahaye épicier, rue Léon-Gambetta, 69, surprenait au de ses employés, Louis Dochêne, 28 ans, au moment où il dérobait une bouteille de champagne et une bouteille de « chartreuse ».

Celui-ci conduit au commissariat, reconnut le vol et fut maintenu en état d'arrestation en attendant détre déféré au Parquet.

COURS MUNICIPAL D'ARBORICULTURE

Dimanche 29 juin, à 10 heures du matin, au jardin-école, Cours d'Arboriculture fruitière, professé par M. A. Bédène, jardinier en chef de la Ville.

# LES ACCIDENTS

Un cycliste renversé par une auto

Dans la matinée de vendredi, vers neuf heures, Jacques Morel, cycliste au 1er bataillon de chasseurs à pied, longeait la rue Nationale, quand passant boulevard de la Liberté, il fut renversé par l'auto 625 DQ, appartenant à M. Dupleix, rue Patou, 5, qui conduisait M. Falez. La bicyclette a été détruite, mais heureusement le soldat n'a pas été blessé.

En descendant à la cave

Descendant à la cave, jeudi soir, vers sept heures, Mme veuve Germaine Carton, née Declercq, ménagère, boulevard Victor-Hugo, 68, est tombée dans l'escalier et s'est fracturé la cuisse droite. Elle a été admise à l'Hôpital de la Charité.

Un poivrot tombe et se blesse

Etant en complet état d'ivresse, Aimable Lefèbvre, 39 ans, demeurant rue de la Pleine, 43, traversait vers trois heures et demie de l'après-midi, place de la République, lorsque l'idée lui vint de grimper sur un camion qui passait.

Malheureusement, il calcula mal son élan et tomba lourdement sur le sol

Il se fit, dans sa chute, de légères contusions, et fut reconduit à son domicile, après avoir reçu quelques soins.

LE TRUC DE L'EX-EMBALLEUR

Dans la matinée d'hier, M. Gamot, négociant rue de Béthune, invitait l'un de ses employés à porter dans un estaminet de la rue du Priez, un coupon d'étoffe d'une valeur de 28 francs, qui devait être remis à un messager.

Cet employé avait à peine quitté le cabaret qu'un individu se déclarant également au service du même négociant se présentait au patron de l'établissement et lui réclamait le colis déposé quelques instants auparavant sous prétexte qu'on avait oublié d'y apposer une étiquette.

L'ayant cru sur parole ,le cabaretier s'empressa de lui remettre le paquet. Mais ayant bientôt appris que ce n'était qu'un escroc il avisa la police qui se hâte de le rechercher. L'indélicat a été arrêté. C'est un nommé Emile Blanchard, demeurant rue Masurel, qui fut autrefois emballeur chez M. Gamot. Il a été déféré au parquet après avoir passé des aveux et déclaré qu'il avait vendu le coupon pour la somme de deux francs à un brocanteur.

IGNORLES PERSONNAGES

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des agents de la Sûreté, ont arrêté Léopold T..., âgé de 37 ans, ouvrier d'usine, accusé de s'être livré à des actes immoraux sur la fillette de son amie.

Il a été déféré au parquet.

— Victor Brugeman, journalier, 30 ans, demeurant rue des Rogations, a été surpris dans les remparts du boulevard Louis XIV, en livrant à des gestes répréhensibles sur des fillettes.

Il a été également déféré au parquet.

FÊTES DE QUARTIER

Le Comité des Commerçants des Rues du Calvaire et Guillaume-Werniers a organisé la Fête annuelle, qui aura lieu dimanche 29 juin.

La première partie de ces fêtes, intéressante et du plus haut comique sera le cortège des Marchands de rue (marchands des quatre-saisons, de bois cassé, de chiffons, etc.), qui défileront dans le quartier à partir de 3 heures. — 50 francs de prix seront attribués à cette corporation et des primes spéciales destinées à donner plus d'entrain à ce cortège, seront accordées aux concurrents les plus originaux.

En outre, à 5 heures, il y aura Grand Concert, sur la place du Calvaire ; à 6 heures, Carrousel en vélos, rue du Calvaire ; nombreux jeux populaires : Bouchons, Flâchettes, Bac, avec de nombreux prix en espèce.

A 8 heures et demie, place du Calvaire, Illuminations et bal de nuit.

A10 heures, rue Darwin, feu d'artifice

## SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord de la France

L'assemblée générale semestrielle aura lieu le dimanche 29 juin prochain, à 5 heures très précises, au siège social, 116, rue de l'Hôpital Militaire. Les sociétaires sont priés de se munir de leur insigne. L'entrée est interdite aux personnes étrangères à la Société.


Le Baume Victor est souverain pour guérir névralgies, rhumatisme, goutte. 2.50 le flacon franco. Glucael, pharmacien, 28, rue Grammont, Paris. 356


CONCERT MILITAIRE

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la Fanfare du 16e bataillon de Chasseurs à pied, le dimanche 29 juin, de 4 à 5 heures, place Calinat :

1. Le Train, défilé (Mougeot) ; 2. Fête Lilliputienne, fantaisie (Guillemant) ; 3. L'Adjudant-Major, défilé (Veye) ; 4. Thérèse, mazurke (Courquain) ; 4. Sidi Brahim, défilé (Porot) ; 6. Nobles Jeux, valse (Schrévère) ; 7. Le Téméraire, défilé (Mougeot).

# ROUBAIX

FETE NATIONALE

Circulation générale des voitures, automobiles et tramways ; interruption

Le Maire de la ville de Roubaix vient de prendre l'arrêté suivant :

« Considérant que, en raison des fêtes qui auront lieu le lundi 14 juillet 1913, à l'occasion de la Fête Nationale, la circulation des voitures ordinaires, automobiles et tramways est, par suite de l'affluence du public, de nature à provoquer des accidents ;

« La circulation des voitures ordinaires, automobiles et tramways sera interrompue, de 9 à 11 heures du matin, sur la place de la Gare, rue de la Gare et Grande-Place, pendant le défilé des cortèges des écoles;

« Pendant l'exécution du concert sur la Grande-Place, qui aura lieu de 21 à 23 heures, la marche des voitures sera très ralentie et même suspendue si le besoin s'en fait sentir. »

VOL DE BOUCLES D'OREILLES

Jeudi après-midi, un inconnu a dérobé les boucles d'oreilles, en or, de la jeune Louise Blondel, demeurant rue de l'Epeule, cour Saint-Joseph, qui jouait près de l'Abreuvoir.

La police informe

BAINS DE LA RUE DE RONS

L'établissement des bains de la rue de Rons sera fermé au public le lundi 30 juin, et le mardi 1er juillet.